



Le 26 septembre 2025

Objet : Communiqué de presse sur la prévoyance des enseignants du privé sous contrat

Les Organisations syndicales Fep-CFDT, SPELC et Snec-CFTC ont été reçues par le Secrétaire Général de l'Enseignement catholique et l'ont informé de leur inquiétude sur la fin annoncée au 31 octobre du système de prévoyance qui couvrait jusque-là et depuis près de 50 ans les enseignants et enseignantes des établissements privés sous contrat.

Elles ont demandé un prolongement de la période de maintien de la prévoyance jusqu'au 31 décembre 2026 afin de pouvoir négocier un accord de substitution dans la sérénité d'ici là. Guillaume Prévost s'est montré favorable à cette prolongation et a affirmé sa volonté de conserver un niveau de protection équivalent à celui des accords dénoncés, pour pérenniser la protection des enseignants.

Fep-CFDT
47/49 av Simon Bolivar
75950 Paris CEDEX 19

Valérie Ginet,
Secrétaire générale
06 11 63 06 93

Fédération nationale des Spelc
192 bis rue de Vaugirard
75015 Paris

Jean-Louis Stalder Président
06 48 60 59 86

Snec-CFTC
14 Rue Scandicci,
93500 Pantin

Véronique Cotrelle,
Présidente